CHARTE DU SAVOIR VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL DANS
LA COUR DE RECREATION

Dans la cour de récréation, je dois :

- **Respecter l'environnement :** faire attention aux plantes et ne rien jeter par terre. Je peux utiliser les poubelles.

- **Respecter les lieux (les salles vidéos, les toilettes,...)** : je ne dois pas écrire sur les murs et faire attention au matériel et aux installations.

- **Ne pas jouer à des jeux violents ou représentant un danger :** ne pas lancer de pierres, grimper aux arbres, escalader un mur ou grimper sur le toit, jouer au ballon prés des classes,...

- **Respecter ses camarades** et ne pas s'insulter, ne pas se battre ou dire des gros mots. **Respecter les lieux (les salles vidéos, les toilettes...)** : je ne dois pas écrire sur les murs et faire attention au matériel et aux installations.

- **Alerter mon enseignant ou un membre du personnel de l'école** si je suis victime de toute forme de racket ou des jeux d'argent. Le coupable sera sévèrement puni.

- En cas de problème, **prévenir tout de suite un membre du personnel surveillant ou mon propre enseignant**. C'est sa mission d'écouter les élèves et d'intervenir si cela est nécessaire.

- Petits et grands, filles ou garçons, **nous sommes tous égaux**. Chacun doit pouvoir jouer sans être rejeté ou embêté.

- **Jouer dans les limites des cours de récréation**. Il est strictement interdit d'aller dans les allées, derrière les bâtiments, dans les couloirs ou dans les classes.

- **Me rendre dans la cour réservée à mon niveau dés le début de la récréation** et y rester sous la surveillance des enseignants et du personnel de l'école jusqu'à la fin de la récréation. Chaque cour est réservée à un niveau d'élève différent.